

**LES JEUNES CANADIENS S'ATTENDENT À DEVOIR AIDER FINANCIÈREMENT
LEURS PARENTS UN JOUR
10^e SONDAGE ANNUEL DU GROUPE FINANCIER BANQUE ROYALE
SUR LES REER**

Épargne-retraite - les avis évoluent avec les générations

TORONTO, le 21 février 2001 – Un jeune Canadien sur quatre pense qu'il devra assurer un jour le soutien financier de ses parents en plus de devoir épargner pour sa propre retraite, selon le 10^e sondage annuel du Groupe Financier Banque Royale sur les REER.

« Notre sondage indique que les membres de la nouvelle génération estiment qu'en plus de se préparer financièrement à des événements marquants de la vie, comme l'acquisition d'une maison, la fondation d'une famille et la planification de la retraite, ils pourraient devoir assurer le soutien de parents qui vieillissent, explique M. Dale Mitchell, directeur, Produits enregistrés, Banque Royale. Plus les répondants sont jeunes, plus ils sont de cet avis, qu'il s'agisse de payer pour les soins à domicile ou les frais médicaux ou de subvenir à d'autres besoins de leurs parents. »

Le sondage annuel révèle que 27 % des Canadiens de 18 à 29 ans considèrent que le soutien parental deviendra, à long terme, une charge financière, alors que seuls 24 % des Canadiens qui sont dans la jeune trentaine sont de cet avis. Globalement, l'enquête révèle qu'un Canadien sur cinq (21 %), tous groupes d'âge confondus, estime qu'il devra assurer à terme le soutien financier de ses parents. Cette opinion est la plus répandue en Ontario (28 %), ou approximativement autant de femmes (20 %) que d'hommes (22 %) la partagent.

« Les jeunes générations bénéficient d'avantages que ne possédaient pas leurs aînés, dont un accès direct à une batterie d'outils de placement et à une foule de sources d'information sur la planification de la retraite, expose M. Mitchell. Les jeunes devraient parler planification financière avec leurs parents et retenir qu'on doit commencer à épargner tôt, cotiser régulièrement à un REER et établir un plan avec un conseiller financier professionnel pour démarrer du bon pied. »

Presque 60 % des répondants de 18 à 34 ans utilisent les services d'un conseiller pour réaliser leurs objectifs financiers. La moitié (51 %) des personnes qui cotisent au REER ont commencé à le faire quand ils avaient entre 18 et 29 ans.

« Nous avons demandé aux Canadiens ce qui, selon eux, constituerait la majeure partie de leur revenu de retraite. La réponse obtenue est différente de celle qu'on aurait pu entendre il y a une génération, poursuit M. Mitchell. La maison familiale demeure un bon placement, mais peu de gens prévoient la vendre et pouvoir en tirer un capital suffisant pour en vivre exclusivement pendant la retraite. Ils misent plutôt sur des principes élémentaires de placement pour améliorer à terme leur sécurité financière. »

La majorité des répondants, soit 65 %, s'attend à vivre du revenu de ses placements ou de sa retraite d'employé. La ventilation du chiffre montre que 35 % des gens comptent sur leurs revenus de placement et 30 %, sur leur retraite de salarié, pour assurer leurs vieux jours. Alors que 73 % des répondants qui ont encore un de leurs parents, ou les deux, considèrent qu'ils hériteront, 7 % seulement déclarent que cet héritage éventuel occupe une place importante dans leurs projets financiers. Un plus grand nombre (79 %) de jeunes Canadiens de 18 à 34 ans s'attend à recevoir un jour la totalité ou une partie du patrimoine de leurs parents.

Le sondage a aussi identifié qu'un tiers (33 %) des répondants sont d'accord avec la déclaration selon laquelle « ils arrivent à peine à se tenir la tête hors de l'eau » et que la concentration de gens qui pensent ainsi atteint son maximum chez les 55 ans et plus (41 %).

« N'oublions pas que d'autres membres de ce groupe d'âge sont relativement aisés et qu'ils se sont préparés à leur retraite, ajoute M. Mitchell. Le message clair qui est adressé aux membres de la jeune génération - surtout à ceux dont les parents éprouvent des difficultés - est qu'ils doivent adopter un point de vue à long terme et commencer à épargner tout de suite pour la retraite.

« Par-dessus tout, alors qu'approche la date limite du 1^{er} mars, il est grand temps de cotiser à votre REER, conclut-il. Cependant, une fois passée la date limite, un conseiller financier pourra encore vous donner des conseils sur les cotisations de cette année et vous aider à élaborer un plan financier à long terme. »

Le sondage du Groupe Financier Banque Royale a été réalisé par Ipsos Reid entre le 9 et le 19 novembre 2000. Les entrevues par téléphone ont été effectuées auprès de 1 202 Canadiens de 18 ans et plus. La marge d'erreur est de 2,8 points de pourcentage 19 fois sur 20. Les données ont été pondérées de façon à refléter les statistiques du recensement de 1996 sur le profil de la population canadienne par groupes d'âges et par sexe.

La Banque Royale du Canada (RY) est une société de services financiers diversifiés. Elle assure des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des services de gestion de patrimoine, des services d'assurance, des services à la grande entreprise et de banque d'investissement, et le traitement des opérations, à l'échelle mondiale. La société compte 54 000 employés au service de 10 millions de clients, particuliers, entreprises et administrations publiques, en Amérique du Nord et dans quelque 30 pays. Pour en savoir davantage, consultez le site www.banqueroyale.com.

Renseignements :

Jeff Keay, Relations avec les médias, (416) 974-5506
Nancy J. White, RBC Investissements, (416) 955-2735

Note aux rédacteurs : Pour obtenir de plus amples renseignements, des statistiques et des éléments graphiques à télécharger à propos de notre 10^e sondage annuel sur les REER, rendez-vous à l'adresse suivante : www.banqueroyale.com/nouvelles.